

28.11.2016 – 16:00 Uhr

Conférence des villes pour la mobilité: échange sur l'avenir du stationnement

Berne (ots) -

Quelque 70 représentantes et représentants des villes suisses ont débattu ce lundi à Aarau de l'avenir du stationnement. La mutation visible qui s'opère actuellement dans le trafic urbain doit également se refléter dans la politique des espaces de stationnement. Il est important de maintenir une offre suffisante pour les différents moyens de transport. Mais pour éviter que cette offre soit excédentaire, le parcage public et le parcage privé doivent davantage être traités ensemble et il faut autoriser et construire plus de logements à mobilité durable, soit sans ou avec moins de voitures.

L'espace de stationnement est un thème clé de la politique de mobilité des villes. C'est ce que souligne aussi la «Charte pour une mobilité urbaine durable» ratifiée par plus de 50 villes suisses. C'est pourquoi près de 70 représentantes et représentants des villes et des communes d'agglomération se sont penchés ce lundi 28 novembre 2016 à Aarau sur l'avenir du parcage.

Le trafic urbain est en pleine mutation. A Aarau, on a évoqué notamment la baisse du taux de motorisation dans les grandes villes, l'importance croissante des transports publics et des déplacements à pied ou à vélo, la croissance du trafic de livraison, les nouvelles offres de mobilité et la montée des modèles de partage, que ce soit de voitures, de trajets ou de places de parc. En même temps, l'importance de la qualité du séjour sur l'espace public augmente avec la densification souhaitée et la pression de plus en plus forte des usagers dans un espace urbain étroitement limité.

Dans ce contexte, les villes présentes ont souligné leur volonté de mettre à disposition une offre appropriée de places de parc. La Conférence des villes pour la mobilité considère les aspects suivants comme centraux: 1. Il devient de plus en plus important, au vu de la demande et des objectifs des villes en matière de politique des transports, d'examiner le mix de places de parc existantes et de l'adapter si nécessaire. Dans les centres de haute valeur, les parkings doivent avoir la priorité, pour décharger les rues. La conversion des places de parc peut permettre de gagner de la place pour des revalorisations de l'espace urbain. 2. Le parcage public et le parcage privé doivent être le plus possible considérés ensemble. Là où existe une surcapacité en places privées, comme là où elle est prévisible en raison des nouvelles formes de mobilité, on peut, moyennant des mesures d'accompagnement adaptées, supprimer des places de parc publiques. 3. Pour empêcher l'augmentation des surcapacités, on doit autoriser et construire davantage de logements sans ou avec peu de voitures. Au vu des distances réduites et des bonnes liaisons en transports publics, les villes suisses y sont prédestinées. Les projets déjà réalisés montrent que cet habitat à mobilité durable fonctionne bien. 4. L'échange intensif entre les différents acteurs, des habitants aux fournisseurs, est décisif, pour adapter judicieusement l'espace de stationnement aux exigences du trafic urbain de demain. Une rationalisation du débat favorise de nouvelles approches constructives.

Contact:

Adrian Borgula, membre du Comité CVM, conseiller municipal Lucerne,
041 208 83 22
Roman Widmer, secrétaire CVM, 079 781 87 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051638/100796196> abgerufen werden.